



Parc national
des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) :

SAF Huez

Fixe : 04.76.80.65.49

Portable : 06,08,30,38,90

refuges dormillouse village

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
transport bois fuel denree alimentaire	15 10 15	parking	village	15		15

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :

ECUREUIL NOIR F-GSDG ou ECUREUIL BLEU BLANC ROUGE

Nom du pilote : sarret gilles

A Huez 08/09/2015

Autorisation accordée n° **482/2015**

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

Le Directeur,

A Gap, le **13/10/15**

Le Directeur,

Copie au secteur de : *Vallouise*

Préconisations du Parc national :

Rester en altitude et dans l'axe des vallées lors de l'approche.

Report au 19/10/15
Le Directeur Adjoint,

Thierry DURAND

Bertrand GALTIER *Vallouise*....., le: **12/10/15**